



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 100184

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur les moyens mis à disposition du parquet de Paris en charge de la lutte contre le terrorisme. Les missions à remplir sont notamment à la fois la lutte contre le terrorisme et la surveillance des départs ou des retours de Syrie. Il semblerait que ce parquet manque cruellement de moyens et soit de ce fait mis en difficulté pour traiter les dossiers souvent complexes dont il a la charge. Les conséquences de ce manque de moyens sont lourdes et peuvent entraîner des annulations de procédure ou des libérations de personnes potentiellement dangereuses. Il lui demande quels moyens seront mis à disposition du parquet antiterroriste pour lui permettre d'assurer ses missions essentielles à la sécurité des Français.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100184

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8819

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)